

Notre Réveil à 40 ans !

Premier groupe de presse français, la presse municipale cultive sa relation privilégiée avec les citoyens. Née avec la communication locale dans les années 1970, elle demeure le vecteur d'information le plus apprécié à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux.



Le 1^{er} numéro du RÉVEIL
avril 1977

- Le 1^{er} avril 1977 à Saint Lormel**
- Est paru pour la première fois un petit mensuel**
- Rendez-vous avec la population**
- Entièrement fait maison, de la conception à l'impression**
- Vous informant sur un peu tout sans être banal**
- Echo, surtout de la vie communale**
- Il appelle l'assiduité des "scribouillards" chaque mois**
- Lien étroit perdurant entre le conseil municipal et les lormellois**

LE JOURNAL MUNICIPAL, 1^{ERE} SOURCE D'INFORMATION LOCALE

1^{er} groupe de presse français, la presse municipale cultive sa relation privilégiée avec les citoyens. Née avec la communication locale dans les années 1970, elle demeure le vecteur d'information le plus apprécié à l'heure d'Internet et des réseaux sociaux. Avec plus de 150 millions d'exemplaires par an (selon l'enquête réalisée en 2011 par Cap'Com sur la presse territoriale) elle reste l'outil par excellence pour se faire connaître et reconnaître, mais aussi donner les clés de compréhension de notre territoire. À ce titre, elle constitue même pour 85 % des citoyens la source principale d'information locale, loin devant la presse quotidienne régionale.

POURQUOI LE RÉVEIL ?

Il permet de faire connaître les actions et les orientations que notre collectivité entend mener. Son centre d'intérêt est, et doit rester le territoire. Il faut faire connaître les services publics, expliquer l'action publique, les réglementations... Mais aussi informer sur le monde associatif, les activités sportives et culturelles...

QUELLE PLACE POUR NOTRE RÉVEIL ?

Entre les chaînes d'infos en continu et l'arrivée des smartphones, tablettes et ordinateurs, nous sommes saturés d'informations. Nous n'en demeurons pas moins des citoyens attentifs à la vie de notre commune, dont nous sommes aussi les usagers et les acteurs.

LE RÉVEIL DOIT S'ADAPTER AU MONDE ACTUEL DE L'INFORMATION

Aujourd'hui, une part de plus en plus importante des lecteurs souhaitent de l'information rapide et facilement accessible. Le temps consacré à une lecture linéaire et continue, s'est considérablement réduit. La bonne recette consiste donc à adapter notre bulletin municipal aux comportements et aux évolutions techniques des outils actuels de communication. La conception et la mise en forme de notre bulletin s'est adaptée, en utilisant une écriture brève et concise au service d'une information factuelle, éclairante et pratique. De plus, suite à la refonte de notre site internet dont l'interface facilite la mise à jour (voir p2),

www.saint-lormel.fr

Mairie de Saint-Lormel

1, rue St-Pierre - BP74
22 130 ST-LORMEL
Tél. : 02 96 84 14 80
Fax : 02 96 84 03 70
Courriel :
mairie.st.lormel@orange.fr
site : www.saint-lormel.fr

Horaires d'ouverture :

Tous les matins,
du lundi au samedi,
de 9h à 12h et le jeudi
soir de 17h à 19h.

Imprimeur Gérant :

Claude RIGOLÉ

Ont participé à la réalisation :

Céline COLLET
Yvonnick COURCOUX
Abigail DE ALMEIDA
Paul LA DROITTE
Régine LEBORGNE
Josiane ROBISSOUT
Gwénaële ROUSSEAU

nous souhaitons créer une synergie et une complémentarité entre ces deux outils d'information.

Notre petite entreprise de presse espère répondre à vos attentes chaque mois dans "Le Réveil", Votre Réveil. Alors bonne lecture !

Le site internet de Saint-Lormel fait peau neuve

Le site internet de Saint-Lormel a été créé en 2009. Il a permis d'apporter de nouveaux services aux lormellois(e)s : informations sur la commune, facilitation des démarches administratives, téléchargement du journal de la commune "Le Réveil"...

POURQUOI RÉNOVER NOTRE SITE INTERNET ?

La nouvelle équipe municipale a décidé de rénover le site internet pour :

- intégrer le nouveau logo de la commune (créé en 2011),
- apporter de nouveaux éléments de contenus,
- et enfin, répondre aux évolutions rapides de l'univers de la numérisation.

En effet depuis quelques années, notre société s'est transformée avec l'arrivée des tablettes et des smartphones, véritables ordinateurs de poche. Aujourd'hui plus de 50 % des connexions internet se font par le biais de ces nouveaux outils numériques.

UNE NOUVELLE GÉNÉRATION DE SITE INTERNET ADAPTÉE À TOUS LES ÉCRANS

Un nouveau principe est apparu afin d'optimiser l'affichage des sites web sur ces nouveaux supports numériques : la technologie dite "Responsive Design". Celle-ci permet une navigation en mode tactile et un affichage adapté à chaque taille d'écran. Le site de Saint-Lormel a été conçu de cette façon et vous permet donc, aujourd'hui, de consulter ses pages simplement et de façon très lisible quel que soit le support utilisé.

UN ENRICHISSEMENT DES CONTENUS

Au-delà de cette amélioration ergonomique, l'équipe municipale a souhaité enrichir les

Visitez le site sur :
www.saint-lormel.fr



En flashant ce code avec votre smartphone, vous accédez directement au site internet de Saint-Lormel



contenus et apporter de nouvelles fonctionnalités au site.

UNE PAGE D'ACCUEIL DYNAMIQUE

Sur la page d'accueil vous trouverez un diaporama, des accès directs aux rubriques les plus utilisées, un module météo, une carte de situation et un résumé de toutes les rubriques du site en pied de page.

DE NOUVELLES RUBRIQUES DANS LES PAGES INTÉRIEURES

Dans les pages intérieures, vous avez désormais accès à de nouvelles rubriques :

- L'urbanisme, avec entre autre un accès au Plan Local d'Urbanisme de la commune.
- Les actualités avec les der-

niers numéros du Réveil et les derniers comptes rendus des conseils municipaux.

- Une rubrique Enfance et Jeunesse regroupant toutes les informations liées à l'école, la garderie, cantine, TAP, transports scolaires...
- Une rubrique Environnement présentant plusieurs thématiques propres à la vie de notre commune...

UNE PARTIE TECHNIQUE ASSURÉE PAR UN LORMELLOIS

Pour la partie technique et mise en ligne du site, le prestataire prévu initialement n'a pas pu honorer son contrat. C'est pourquoi, nous tenons à remercier M. Dominique

Brault, résidant sur Saint-Lormel, pour nous avoir proposé de reprendre cette prestation à des conditions préférentielles et pour nous avoir permis de finaliser dans de bonnes conditions ce projet.

Nous vous souhaitons donc une bonne visite sur notre nouveau site internet :
www.saint-lormel.fr

en espérant qu'il devienne pour vous, un outil pratique, facile d'accès et qu'il réponde au maximum à vos attentes.

La commission information et communication.



Des nouvelles **des écoles** Saint-Lormel /Créhen



SAINT-LORMEL : entre aquarium et piscine

Benjamin, de la maison de la pêche, est venu mardi 7 mars dans nos classes pour une grande découverte des poissons. Nous avons discuté des différentes parties du poisson Léon le gardon (nageoires, branchies, écailles...). Ensuite nous avons eu la chance

d'observer de vrais poissons dans des aquariums. Chaque petit groupe avait un aquarium avec une espèce de poisson différente. Les enfants ont adoré les gardons car ils étaient plus gros !

Enfin, nous avons commencé notre aquarium : la classe des petits a mis le sable et les grands ont continué l'après-midi avec les autres éléments (plantes...). Il est en marche, ne manquent plus que les habitants ! Ce sera pour la prochaine fois !

Les grands ont débuté la piscine à St Cast tous les jeudis, ils sont encadrés par leurs maîtresses, les maîtres-nageurs et des parents accompagnateurs et sont répartis selon leur niveau afin d'apprendre à se familiariser, se déplacer ou encore nager dans cet environnement différent. Ils semblent très contents de cette nouvelle activité sportive et attendent les jeudis avec impatience !

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement, c'est obligatoire. Les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en avril 2001 sont invités à se présenter à la mairie à partir de leur date anniversaire (apporter le livret de famille). Le recensement permet votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

AU PROGRAMME À CRÉHEN : CINÉMA, MUSIQUE ET PISCINE

A Créhen, le 10 février, juste avant de partir en vacances, la journée fut bien remplie. Tout d'abord, le matin, direction le cinéma de Dinan, pour aller voir *Le Bon Gros Géant*, d'après le roman de Roald Dahl. Et l'après-midi, les deux classes se sont réunies pour une petite répétition générale dirigée par Aurélie Desbois, de l'Ecole de Musique de Plancoët : les élèves ont travaillé sur leur projet « Rock n'Roll ». Au retour des vacances, chaque classe continuera son chemin sur la route du rock.

Pour les CE1-CE2, et leurs camarades de GS-CP qu'ils rejoignent, chaque jeudi après-midi est consacré, en grande partie, aux activités aquatiques. De 13h40 à 14h30, ils apprennent à apprivoiser l'élément liquide, à évoluer dans l'eau, à acquérir de l'aisance. Merci aux parents qui apportent leur concours aux enseignantes, tant dans l'eau que dans les vestiaires.

➔ INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE

Pour la rentrée 2017-2018, vous pouvez dès à présent inscrire votre enfant à l'école.

L'inscription se fait en mairie.

Les documents à fournir par les parents sont : le livret de famille, un justificatif de domicile et un certificat de radiation de l'école précédente le cas échéant.



Point réglementation :



Casque Obligatoire à Vélo pour les enfants de moins de 12 ans

à partir du 22/03/2017

LegiPermis ■ ■
Sécurité Routière et Législation

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : LE CASQUE DEVIENT OBLIGATOIRE POUR LES ENFANTS À VÉLO

Protéger la tête des enfants à bicyclette est essentiel pour limiter les blessures graves.

Ainsi, depuis le 22 mars, les moins de 12 ans devront mettre et attacher un casque certifié* avant de grimper sur leur vélo. Cette nouvelle obligation concerne aussi le passager à l'arrière. À défaut,

l'adulte qui accompagne ou transporte à vélo un enfant non casqué risquera 135 € d'amende (pouvant être minoré à 90 €). Et bien que le décret ne l'impose pas, les plus de 12 ans et les adultes peuvent aussi s'équiper pour leur sécurité...

*Mention NF ou ECE ,22/04 ,22/05

SÉCURITÉ ROUTIÈRE : FINI LES VITRES SURTEINTÉES POUR LES VOITURES

Depuis le 1er janvier 2017, qu'il s'agisse du pare-brise ou des vitres latérales à l'avant du véhicule, les films ou vitrages surteintés ne sont désormais plus autorisés. Les raisons ? Un surteintage excessif des vitres représente un danger en matière de sécurité routière :

- 1) Diminution du contact visuel avec le conducteur,
- 2) Réduction de la vision du conducteur, en particulier de nuit,

Cette interdiction permettra également aux forces de l'ordre de mieux contrôler le respect des règles de sécurité (défaut de port de la ceinture de sécurité, utilisation du téléphone portable au volant...)

Le fait de circuler avec un véhicule ne respectant pas cette obligation sera sanctionné d'une amende de 135 € et de la réduction de trois points sur le permis de conduire. Le véhicule pourra aussi être immobilisé.

PROPRIÉTAIRE D'ANIMAUX : SOYEZ VIGILANTS

Il faut surveiller vos animaux de manière qu'ils n'importunent pas vos voisins (abolements, intrusions et déjections dans les propriétés privées...) et qu'ils ne soient

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ DÉPISTAGE DU CANCER COLORECTAL POUR TOUS, DÈS 50 ANS :

Pour la dixième année consécutive la MSA d'Armorique s'associe à la campagne «Mars Bleu» destinée à promouvoir le dépistage organisé du cancer du côlon. Le cancer colorectal est généralement détecté chez des hommes et femmes de plus de 50 ans. C'est pourquoi le test est proposé à tous entre 50 ans et 74 ans, y compris les personnes qui ne présentent aucun symptôme, ni facteur de risque particulier. Tous les deux ans, les personnes ciblées sont invitées par courrier à retirer le test chez leur médecin. Ce test, très simple, rapide et efficace est à faire chez soi. Il permet de rechercher des traces de sang caché dans les selles. Les résultats sont transmis par courrier à votre domicile et un double est envoyé à votre médecin traitant. Le test est pris en charge à 100% par la MSA, sans avance de frais de votre part.

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site www.msa-armorique.fr

pas considérés comme en état de divagation. En contrevenant à la réglementation vous risquez d'être condamné au paiement d'une amende. Les chiens et les chats risquent la fourrière et l'euthanasie.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ LA CITÉ DES MÉTIERS DES CÔTES D'ARMOR :

Découvrez des rencontres de professionnels, des conseils individuels, des accueils de groupes pour :

- trouver un emploi,
- s'informer sur les métiers,
- choisir une formation,
- créer ou reprendre une activité,
- changer sa vie professionnelle.

Contact : Espace Sciences et métiers - Technopole Saint Briec Armor

6 rue Camille Guérin - 22440 PLOUFRAGAN

Tél. : 02 96 76 51 51 - Mail : contact@citedesmetiers22.fr

+ d'infos sur : www.citedesmetiers22.fr

↓ SAINT-LORMEL VA ENTRETENIR SES ESPACES VERTS AVEC DES CHÈVRES :

Inspirée de l'expérience menée dans les douves du Jerzual à Dinan, Saint-Lormel souhaite se lancer dans l'éco pâturage grâce à la mise à disposition par l'entreprise Patur'Rance d'un groupe de six chèvres (3 de race alpine et 3 de race des fossés). La commission environnement a donc décidé de gérer de façon innovante l'entretien des espaces verts de la commune (lagunes, aire de jeux, aire de pique-nique, parking du vieux-bourg...). Cette opération, qui débutera au mois de mai, permettra d'éviter l'emploi d'engins mécaniques et l'utilisation de produits phytosanitaires interdits depuis le 1^{er} janvier 2017...



Suite de l'article en page 6 →

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ BIENVENUE DANS MON JARDIN EN BRETAGNE :

Ouvrez les portes de votre jardin au naturel les 10 et 11 juin 2017 !

Tous les deux ans en Bretagne est organisé le rendez-vous « Bienvenue dans mon jardin en Bretagne » coordonné par de nombreux acteurs du jardinage et de l'environnement. En 2015, près de 200 jardiniers ont participé à cette expérience conviviale, dont 30 jardins partagés.

Pour cette nouvelle opération, si vous êtes sensibles à l'environnement et jardinez sans pesticides, ouvrez votre jardin au public ! Vous pourrez alors partager vos expériences et échanger sur le jardinage au naturel avec d'autres passionnés.

Pour participer à l'opération, les 10 et 11 juin 2017, inscrivez-vous en ligne sur www.bienvenuedans-monjardinbretagne.org avant le 1er avril.

Dinan Agglomération organisera des ateliers « jardiner au naturel » lors de ce week-end.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ AUX URNES ! VOTER, UN GESTE CITOYEN :

ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES :

- 1^{er} tour le dimanche 23 avril 2017

- 2^e tour le dimanche 7 mai 2017

ATTENTION ! Les bureaux seront ouverts de 8 h à 19 h (au lieu de 18h).

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES :

- 1^{er} tour le dimanche 11 juin 2017

- 2^e tour le dimanche 18 juin 2017

Les bureaux seront ouverts de 8h à 18h

VOTE PAR PROCURATION : Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription sur les listes électorales le jour du vote, vous avez la possibilité de désigner un autre électeur de votre commune pour voter à votre place par procuration.

Désormais, le formulaire de demande de vote par procuration est aussi disponible en ligne : www.service-public.fr

Vous devez vous présenter au guichet de l'autorité compétente (tribunal d'instance, commissariat de police ou brigade de gendarmerie de votre domicile ou lieu de travail) afin d'effectuer les démarches le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration qui doit parvenir à la commune avant le jour du scrutin.

Attention ! le mandataire (celui que vous avez désigné pour vous représenter) ne reçoit pas de courrier signifiant la procuration. Vous devez l'en informer.

LES INFOS DE LA MAIRIE

↓ FOYER DES JEUNES :

Lors de son assemblée générale, le bureau de l'association du Foyer des Jeunes a décidé de démissionner. Il nous a informé qu'aucune nouvelle candidature ne s'était manifestée lors de ladite assemblée et qu'il souhaitait dissoudre ou mettre en sommeil cette association. Avant toute décision, le conseil municipal souhaite savoir si certains jeunes de la commune sont intéressés pour animer une telle association et créer une dynamique entre jeunes. Dans ces conditions, une aide pourrait leur être apportée par les élus ainsi que par les autres associations communales si nécessaire.

Merci de faire connaître vos souhaits au secrétariat de la mairie :

Tél. : 02 96 84 14 80

Courriel :

mairie.st.lormel@orange.fr



VIE COMMUNALE : associations et entreprises



Comité des fêtes

• Randonnée pédestre

Le Comité des Fêtes organise une randonnée pédestre le Samedi 13 Mai 2017 sur les sentiers de la commune.

Trois circuits de 8, 10 et 15 km sont proposés :

départ à partir de 15h00, place de l'église. Participation 3 €.

La randonnée sera suivie du traditionnel Repas de la Mer à partir de 19h30, sous le

préau du terrain de football : inscriptions au Bar le Cormoran ou auprès des membres du Comité des Fêtes (12€).

• Fête de la Musique

La Fête de la Musique se déroulera le vendredi 23 juin en soirée. A cette occasion, un appel est lancé à tous les musiciens amateurs de St Lormel, petits ou grands, seuls ou en groupe, qui souhaitent participer en jouant un ou plusieurs morceaux. Si vous

êtes intéressés, n'hésitez pas à vous rapprocher du comité des Fêtes au 07 83 39 78 19.

• Vide greniers

Les inscriptions pour le vide grenier du 14/07/17 sont ouvertes, au prix de 6 € / emplacement de 4 m linéaires. Le n° à appeler est le 07 83 39 78 19 (laisser un message sur le répondeur avec votre nom, demande et n° de téléphone).



VIE COMMUNALE : associations et entreprises



Football club

St Lormel

Résultats Championnat

• Dimanche 26 février 2017

St Lormel FC1 :	3
Lanvallay USF2 :	0
St Lormel FC2 :	2
St Méloir ES :	1

• Dimanche 12 mars 2017

Créhen Pluduno Val2 :	0
St Lormel FC1 :	3
St Lormel FC2 :	0
Plélan Vlidé FC4 :	2

• Dimanche 19 mars 2017

Ruca US2 :	2
St Lormel FC2 :	2

CLASSEMENT :

St Lormel FC1 : 2^e
St Lormel FC2 : 1^{er}

Suivez toute l'actualité du club sur :

<http://fc-st-lormel.footeo.com/>

Amitié et Partage

L'association organise comme chaque année ses séjours d'été à :

- Gennes (en Maine et Loire) du 9 au 15/07/2017 pour les enfants du CE2 au CM2
- La Vernaz (Haute-Savoie) du 16/07 au 28/07/2017 pour les jeunes de la 6e à la 5e
- La Vernaz du 05/08 au 18/08/2017 pour les jeunes de la 4e à la seconde.

Les modalités d'inscription seront transmises ultérieurement.

Val d'Arguenon Féminines Football

Résultats Seniors :

• Dimanche 26 février 2017

VA féminines :	2
UO Trégor Plounerin :	1

• Dimanche 5 mars 2017

Trémuson AS :	1
VA féminines :	0

• Dimanche 19 mars 2017

VA féminines :	0
UO Trégor Plounerin :	1

CLASSEMENT :

Val d'Arguenon : 6e

Amicale laïque :

• Soirée théâtre du 11 mars 2017 :

Le bureau de l'Amicale tient à remercier les personnes présentes à cette soirée qui, sûrement suite au changement de salle, n'a pas drainé autant de monde qu'espéré.

• Collecte de déchets de métaux ferreux :

Une benne sera mise en place à côté du cimetière du mardi 2 mai jusqu'au mardi 9 mai 2017 pour le dépôt de tout type de ferraille : matériel métallique ou agricole, mobilier, matériel de jardin, pièces et objets métalliques, tuyaux et tubes de cuivre ou ferreux, vélos, chaudières, électro-ménagers... Pour tout renseignement notamment sur un ramassage ou un dépôt spécifique contactez le 06 33 26 57 86 (exemple :

épave voiture, charpente métallique, machine...)

• Couscous à emporter

le 12 mai 2017 :

avec possibilité de réservation à l'adresse mail amicalelaique-crehensaintlormel@gmail.com ou au 06 33 26 57 86
Prix : 9€ la part

Programmation culturelle

SolenVal

• «TAM-TAM»

By Madame Glou

(Spectacle non verbal)

Vendredi 28 avril à 20h30 -

Salle Solenval à Plancoët



+ d'Infos : 02.96.84.00.57
ou sur www.solenval.fr

Club de l'Espoir

• Réunions :

Les mardis 11 avril, 25 avril et mardi 9 mai 2017 - 14h

• Repas du Club :

mardi 23 mai 2017

Amicale des anciens combattants

• Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Lundi 8 mai 2017, 11h15 place

de l'église. Les anciens combattants et la population sont conviés à la cérémonie.

11h30, rassemblement au monument aux morts ; dépôt de gerbe, minute de silence, discours, chorale de Saint-Lormel. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur organisé par la Mairie.

Retrouvailles

des classes 7 :

2017 marque un tournant pour les personnes nées ou vivant sur la commune. C'est un virage que qu'il vous est proposé de négocier le 21 Octobre 2017 à la salle polyvalente. Ce moment de convivialité sera l'occasion de se retrouver ou de faire connaissance. Toutes les personnes dont l'année de naissance se termine par 7 seront contactées dans les semaines à venir. Toutefois des oublis sont possibles. Si tel était votre cas, merci de ne pas en tenir rigueur aux organisateurs et de bien vouloir vous faire connaître auprès de René BOUAN au 06 19 13 66 19 ou 02 96 84 24 48 ou Joëlle ROUILLE au 06 74 35 74 23 ou 02 96 84 10 83.

➔ Suite de la p 4 :

à propos des chèvres chargées de l'entretien des espaces verts :

La commission vous souhaite un joyeux 1^{er} avril !!!

